



N°1 - PRINTEMPS 2023

Première lettre d'infos du projet LEADER « Vers l'émergence d'une filière forêt-bois locale sur le territoire du Pays d'Arles » !

Elle a pour objectif de vous informer, acteurs et partenaires sur l'évolution de notre démarche d'accompagnement du territoire du Pays d'Arles au déploiement de la filière forêt-bois locale, ses étapes, ses perspectives et ainsi, faire vivre ensemble cette nouvelle dynamique locale et vertueuse.

Bonne lecture !



Une stratégie multifonctionnelle dans les Alpilles !

Le Parc naturel régional des Alpilles est engagé depuis plusieurs années dans l'élaboration d'une stratégie forestière de territoire afin de valoriser la prise en compte de la multifonctionnalité de la forêt méditerranéenne. Il s'est vu doté en 2022, d'une Charte Forestière de Territoire, élaborée grâce à l'implication de nombreux partenaires. Sa mise en oeuvre est prévue sur les cinq années à venir. Un de ses objectifs est d'accompagner le développement de la filière forêt-bois pour valoriser, dans la construction, la ressource locale emblématique et d'avenir qu'est le pin d'Alep.

C'est pourquoi, dès cette année, le Parc s'investit à faire émerger et vivre une dynamique filière forêt-bois à l'échelle du Pays d'Arles.

Cette démarche est financée dans le cadre du programme LEADER de l'Union européenne grâce aux Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural.

CONTACT RÉFÉRENT AU PARC

Kathleen Réthoret
Chargée de projet LEADER
« Filière Forêt-Bois Locale »

06.47.11.17.76
strategieforet@parc-alpilles.fr



Mot de l'élue - Anne-Flore Grech - Éluée Référente Forêt & Filière du Parc naturel régional des Alpilles

Présidente de la Commission Forêt du Parc, Adjointe à l'environnement sur la commune de Lamanon et Éluée au Conseil d'administration de l'association des Communes Forestières des Bouches-du-Rhône

Sur notre territoire provençal, la culture forestière est récente. Ici, on ne dit pas, massif forestier ou forêt, mais collines et pinèdes. La culture forestière est née en même temps que s'est organisée la DFCI. Dans les esprits, elle est associée à la restauration de la biodiversité, la conservation des paysages et à l'usage récréatif qu'en font les habitants, mais pas à une économie du bois.

Et pourtant, il y a quelques décennies seulement, avant l'arrivée de la pétrochimie, les provençaux utilisaient le bois, le pin d'Alep et le cyprès entre autres essences, pour les usages domestiques mais aussi comme matériau de construction. Le gemmage a perduré dans nos collines jusque dans les années 40. Aujourd'hui le colophane est importé en majorité de Chine, même si les gemmeurs landais résistent. La pétrochimie et ses matériaux de synthèse, le moteur à explosion qui a permis la construction d'engins d'exploitation de plus en plus gros, ont conduit à délaisser les territoires arides au relief accidenté, comme l'est notre territoire.

De nos jours, dans un contexte de réchauffement climatique, nous sommes amenés à reconsidérer le bois comme matériau renouvelable et bio-sourcé.

Or, chez nous, le pin d'Alep est une essence abondante. Sa structure présente des qualités indéniables. L'idée d'une économie du bois, durable, locale dans notre département, qui tiendrait compte de la multi-fonctionnalité de la forêt provençale, fait son chemin. Même si nous savons que la mise en place d'une telle filière va prendre du temps, le temps de croissance des arbres, nous devons nous lancer dans l'aventure pour les générations futures.

Car, en plus de créer des emplois de qualité, exploiter durablement la forêt dans l'objectif de produire du bois d'œuvre, l'assainit par l'action du dépressage des peuplements et rend le sous bois plus lumineux, favorisant ainsi la restauration de la biodiversité et la diminution du risque incendie.

En tant qu'élus, propriétaires forestiers et maîtres d'ouvrage des bâtiments publics, nous pouvons encourager la création de la filière forêt-bois en nous impliquant dans la sylviculture du bois d'œuvre et en construisant en pin d'Alep, pour les générations futures.

Une filière forêt-bois sur le territoire du Pays d'Arles ?

L'action du Parc naturel régional des Alpilles

Actuellement, le bois issu de nos forêts alimente majoritairement les filières bois énergie et industrie avec notamment l'approvisionnement de l'usine de pâte à papier de Tarascon, mais il rencontre des difficultés à être considéré et valorisé en tant que ressource plus noble, alimentant une filière économique locale et durable. Alors que depuis 2018, le pin d'Alep est devenu une essence nouvellement intégrée à la norme sur les règles d'utilisation du bois dans la construction (charpente, ossature, etc.). C'est une essence qui dispose d'une bonne robustesse, confirmée lors des tests homologués réalisés pour sa normalisation.

C'est pourquoi, le Parc naturel régional des Alpilles à travers le projet LEADER «Vers l'émergence d'une Filière Forêt-Bois locale sur le territoire du Pays d'Arles», souhaite valoriser la forêt et sa multifonctionnalité au service d'un développement local et durable de son territoire, notamment à travers la promotion du bois local et de ses vertus en tant que bois d'œuvre.

Travailler au déploiement d'une filière locale nécessite d'initier une dynamique transversale et multi partenariale auprès des différents acteurs et partenaires locaux, que sont les institutions, les entreprises, les artisans, les élus, les architectes, pour que chacun à son échelle, participe à son essor.

Ce projet est le fruit du déploiement d'une véritable Stratégie Forestière Territoriale initiée par le Parc des Alpilles permettant d'assurer la mobilisation du bois dans le respect de la gestion durable de nos forêts. Préserver les paysages et la biodiversité, tout en maintenant des objectifs de valorisation économique et de création d'emplois.

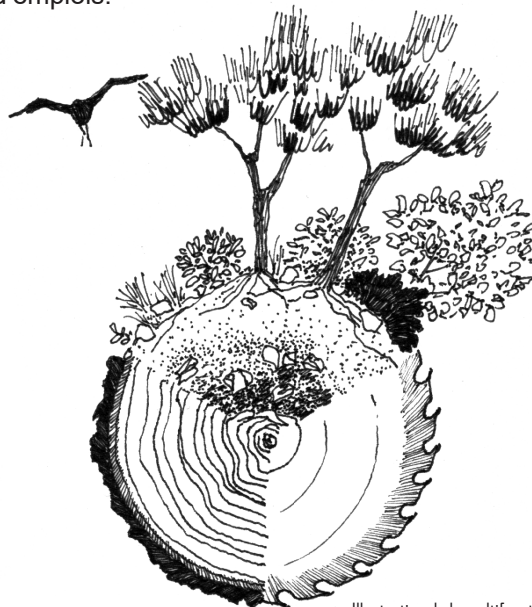


Illustration de la multifonctionnalité de la forêt
Source : Kathleen Réthoret - Parc naturel régional des Alpilles

Mot du partenaire - Laurence Le Legard Moreau, Cheffe des services Forêt & Bois - Adjointe Directeur régional des Alpilles

Office National des Forêts

La forêt, sur le territoire du Pays d'Arles, est récente et majoritairement issue d'un exode rural ayant permis à des essences pionnières comme le pin d'Alep de s'installer naturellement sur des espaces autrefois cultivés ou pâturés. Pour autant, la grande majorité des forêts publiques bénéficient du Régime Forestier depuis le XIXème siècle, témoignant de l'intérêt de ces espaces en constitution pour les communes.

Aujourd'hui, ces forêts, jeunes, à l'échelle des cycles forestiers, façonnent nos paysages, constituent des fonds de scènes boisés appréciés de nos villages et sont des espaces très prisés par les populations pour s'y ressourcer, s'y balader ou y pratiquer des loisirs de nature.

La forêt est aussi un lieu préservé, riche en biodiversité, composée d'espaces boisés en mosaïque avec d'autres espaces plus ouverts de garrigues ou de pelouses.

La forêt Provençale est un espace multifonctionnel, très pratiqué, à grande patrimonialité, qui contient aussi un matériau noble et durable : le bois. L'accompagnement des dynamiques forestières par les forestiers entraîne la réalisation de travaux et de coupes permettant la

délivrance d'une ressource bois à valoriser.

Pendant les décennies passées, la prégnance d'un aléa spécifique qu'est le feu de forêt en zone méditerranéenne, a grandement orienté les actions en forêt vers des interventions de DFCI (défense des forêts contre l'incendie) afin de mettre en place les dispositifs de prévention.

Ces actions restent d'actualité et doivent le rester, mais la forêt, désormais plus mature, nécessite des interventions sylvicoles afin de la pérenniser sur le long terme, et afin d'accompagner le renouvellement forestier par semis naturel.

Dans ces actions d'accompagnement sylvicole, la récolte du bois de pin d'Alep est fréquente. Suite à la normalisation récente de ce bois pour la construction, l'ONF a mis en place dès 2017, des outils de terrain permettant aux forestiers de mieux le classer dans ses différents usages, dont le bois « structure ». En parallèle, l'accompagnement des jeunes peuplements de pins pour obtenir des peuplements sains et équilibrés se poursuit, tout en préservant les mélanges d'essences que la nature nous donne.

L'objectif est aujourd'hui de redonner à cette essence : le pin d'Alep, ses lettres de noblesse, en valorisant au mieux son utilisation en bois de construction, de bardage, de décoration intérieure... L'ensemble des partenaires de la filière bois sont mobilisés sur ce sujet pour faire évoluer l'utilisation de ce matériau vers des usages plus nobles : de la forêt aux professionnels de la filière bois aval, avec une forte implication des architectes et maîtres d'œuvre prescripteurs, des propriétaires et des collectivités publiques.

qu'elle reste adaptée aux évolutions attendues du climat: elle est un des atouts majeurs de la pérennité de nos espaces boisés à long terme.

Toutes les initiatives permettant de pérenniser, de valoriser cette essence forestière endémique et de faire évoluer l'usage de son bois sont des atouts pour la gestion durable de la forêt. L'Office National des Forêts accompagne donc avec grand intérêt le Parc naturel régional des Alpilles dans sa démarche « Filière pin d'Alep Alpilles ».

Le pin d'Alep, marqueur de nos paysages forestiers provençaux, est une essence d'autant plus prégnante,

Les actualités du projet

Lancement officiel du projet

Le 7 décembre dernier, le Comité de Pilotage s'est réuni à la Maison du Parc Naturel Régional des Alpilles afin de valider collégialement l'ensemble de la démarche et de définir les premiers jalons essentiels à sa mise en œuvre :



Phase 1 //

Diagnostic Filière - de mars à septembre 2023

Ressource : identifier et qualifier la ressource forestière de production mobilisable, en forêt publique et en forêt privée.

Tissu économique : recensement des entreprises de la filière et analyse de leurs capacités et aspirations à mobiliser la ressource en bois locale.

Opportunités / Besoins : recensement des projets d'aménagement publics en cours ou à venir, qui pourraient faire l'objet d'une utilisation du bois et notamment du pin d'Alep.

- Réalisé par l'ONF, le CNPF en appui avec les Communes forestières et le Parc des Alpilles

- Réalisé par un prestataire externe

- Réalisé par un prestataire externe

Plan d'actions : élaboration d'un plan d'actions et d'orientations transversal afin de prioriser les actions à mener

- Réalisé par le Parc des Alpilles

Phase 2 //

Formation Élus & Techniciens des collectivités - d'avril à septembre 2023

Organisation d'un **cycle de visites de terrain et de formation** auprès des élus et techniciens des collectivités du territoire : « De la forêt au bâtiment, vers la construction d'une filière bois ! »

- Réalisé par les Communes Forestières I3 et le Parc des Alpilles

Phase 3 //

Forum - septembre 2023

Organisation d'un **Forum** à destination des acteurs économiques de la filière pour valoriser les résultats et initier la dynamique.

- Réalisé par FIBOIS Sud et le Parc des Alpilles

Un duo d'experts au service de la filière !

Le groupement des bureaux d'études MTD A et Obbois ont été retenus pour réaliser l'étude prospective de la filière forêt-bois à l'échelle du Pays d'Arles. Ils auront pour mission :

- La réalisation du diagnostic du tissu économique
- La réalisation du diagnostic des opportunités
- La proposition de pistes d'actions et d'orientations

Leur travail sera mené en étroite collaboration avec l'ensemble des partenaires du projet.

Lancement du cycle de visites de terrain auprès des élus et techniciens des collectivités locales du territoire : « De la forêt au bâtiment, vers la construction d'une filière bois ! »

Le programme est annoncé, 3 visites de terrain pour découvrir les trois principales facettes de la filière forêt-bois sur le territoire :

Visite n°1 :

Transformer le pin d'Alep, de la qualité des bois aux produits finis

Le 18/04/2023 – de 11h00 à 13h00
– Scierie Val-Durance - Les Ateliers du cèdre à Mallemort

Visite n°2 :

Cultiver du bois d'œuvre, des actions sylvicoles à la récolte des bois

Le 30/05/2023 – de 17h00 à 19h00
– En forêt à Saint-Rémy-de-Provence

Visite n°3 :

Construire en pin d'Alep, de la prescription à la mise en œuvre

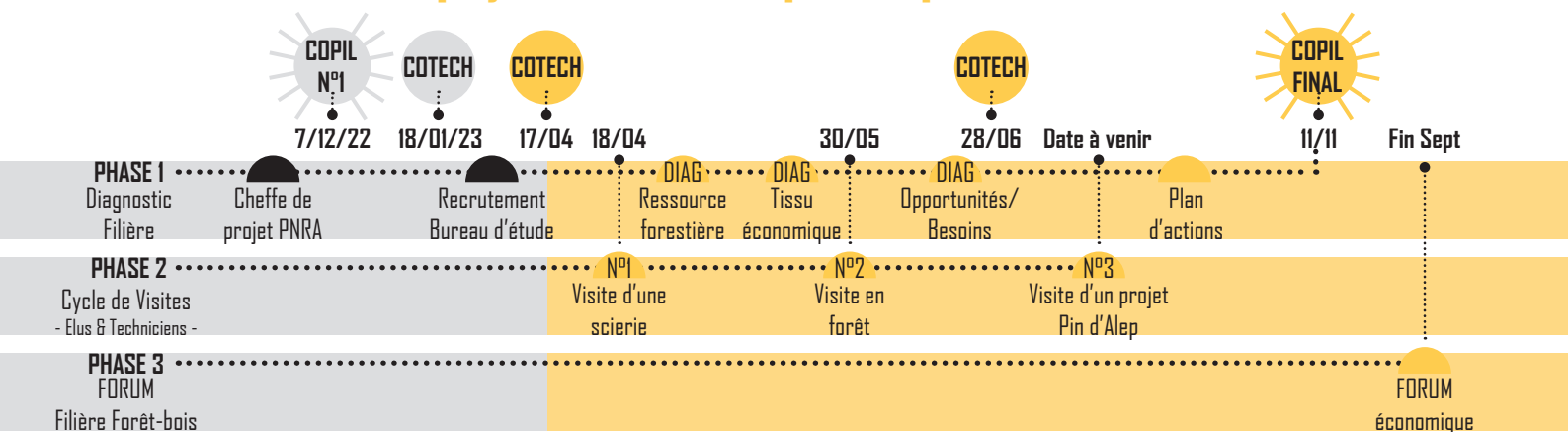
Date à venir
– Salle polyvalente en pin d'Alep du tennis Club Municipal de Coudoux

Afin de sensibiliser les élus et les techniciens des collectivités à la question de la filière locale, nous avons souhaité organiser une formation hors-les-murs, sur le terrain, à la rencontre directe des acteurs pour découvrir les enjeux de développement de la filière Pin d'Alep, les contraintes rencontrées mais aussi et surtout les atouts de cette essence nouvellement normalisée pour la construction.

Il s'agira d'identifier les leviers d'action à disposition des collectivités, pour participer à l'émergence de la filière forêt-bois sur le Pays d'Arles et valoriser ainsi la ressource forestière locale dans les futurs projets d'aménagement.



Le calendrier du projet & les dates à ne pas manquer !



En partenariat avec :

Les communes, l'Office National des Forêts (ONF), l'Association Départementale des Communes Forestières des Bouches-du-Rhône (ADCOFOR 13), l'interprofession FIBOIS SUD, le PETR du Pays d'Arles, la Région Sud Provence-Alpes-Côte-D'Azur, le Département des Bouches-du-Rhône, la Communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette, la Communauté de Communes Vallée des Baux – Alpilles, Terre de Provence Agglomération, la Métropole Aix-Marseille-Provence, la Chambre de Commerce et d'Industrie des Bouches-du-Rhône, la Chambre des Métiers de de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône, la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), l'Association Envirobat BDM.



Maison du Parc naturel régional des Alpilles
2 boulevard Marceau - 13210 Saint-Rémy-de-Provence
04 90 90 44 00 - contact@parc-alpilles.fr

www.parc-alpilles.fr @pnralpilles